



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre conseillers :	27
En exercice :	27
Présents :	23
Votants :	24

N°DEL 2024_03_034_20

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un mars,

Le Conseil Municipal de la Commune de LA CROIX VALMER dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Espace Diamant, sous la Présidence de Monsieur Bernard JOBERT, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2024

Objet : FINANCES

Vote du budget primitif : Budget annexe Parkings 2024

Présents :

Bernard JOBERT
René CARANDANTE
Catherine HURAUT
Yves NONJARRET
Stéphanie MECHIN
Jean-Michel VIGNAT
Linda TRIBET
Robert DALMASSO
Michèle CAPDEVIELLE
Gabrielle DALMAS
Brigitte RINAUDO PINEAU
Jacques BUTTARD

Pierre MONETON
Chantal MALFAIT
Thierry DOMENACH
Laurence GIORGINI
Matthieu TAROT
Adama LACLAVERIE
Julie HIVERT
Marie-Françoise CASADEI
Roger OLIVIER
Bernard BRUNEL
Catherine BRUNETTO

Pouvoirs :

Michaël REBOTIER donne procuration à Pierre MONETON

Absents excusés :

Marie-Paule MAUDUIT
Angelo MURA
Chloé DE BROUWER

Secrétaire de séance :

Madame Linda TRIBET



=====

Monsieur le maire énonce que les propositions budgétaires concernant le budget annexe sont aujourd'hui soumises à l'assemblée délibérante :

Les autorisations de dépenses et de recettes telles qu'elles apparaissent dans les documents budgétaires, notamment dans les balances de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, sont équilibrées en dépenses et en recettes et s'établissent donc au même montant au sein de chacune des deux sections.

- Vu** l'article 1612-1 et suivant du Code Générale des Collectivités Territoriales ;
- Vu** l'article 2311-1 à 2343-2 du Code Générale des Collectivités Territoriales ;
- Vu** l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable au budget annexe Parkings ;
- Vu** la délibération du 22 février 2024 relative au Débat d'Orientation Budgétaire ;
- Vu** l'avis favorable de la commission des finances en date du 13 mars 2024,

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Yves NONJARRET, Adjoint au Maire, chargé des finances, afin qu'il commente les propositions de la commission des finances pour le budget primitif annexe parkings 2024.

Le budget primitif équilibré en recettes et en dépenses proposé est :

EXPLOITATION	:	152 742,69€
INVESTISSEMENT	:	6 301 537,76€
TOTAL	:	6 454 280,45€

Il est proposé à l'assemblée délibérante :

- **D'approuver** le budget primitif 2024 du budget annexe Parkings, équilibré en recettes et dépenses,
- **De préciser** que le présent budget primitif est voté par l'assemblée délibérante par chapitre et sans vote formel sur chacun des chapitres.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

Approuve la proposition qui lui a été faite,

à la majorité avec 20 voix pour et 4 abstentions (Marie-Françoise CASADEI, Roger OLIVIER, Bernard BRUNEL, Catherine BRUNETTO)

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures inscrites au registre,

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Bernard JOBERT



La Secrétaire de séance,
Madame Linda TRIBET